



Hommage à Ilan Halimi **-Plantation d'un olivier-**

Jeudi 25 septembre 2025

Chers Amis,

Non loin d'ici, à Bagneux, en janvier 2006, un tout jeune homme de 23 ans a été séquestré et torturé par un groupe autodésigné du nom de « gang des barbares ». Ilan Halimi, à 23 ans, a été retrouvé à Sainte-Geneviève des Bois, dans notre département, torturé et brûlé, nu, vivant encore. Il est mort juste après son transfert à l'hôpital.

Ce jeune homme de banlieue parisienne a vécu son calvaire de 24 jours tout près de nous, chez nous, cela aurait pu être l'un de nos enfants, c'est l'un de nos enfants.

Ce jeune homme a été martyrisé, tué, parce qu'il avait été identifié comme juif. Il s'agit bien d'un crime antisémite et il a été jugé comme tel par la justice française. L'antisémitisme insidieux et pervers associant les juifs comme individus ou comme communauté à la une richesse présumée que l'on pourrait extorquer, à des personnes désignées par leur appartenance réelle ou supposée comme des victimes privilégiées, cet antisémitisme est le même que celui qui, sous bien des formes, a sévit et sévit encore, a tué et tue encore.

Ce jeune homme qui n'a eu comme tort que d'être ce qu'il était, innocent de tout crime, est l'image dramatique de l'actualité de ce qui n'est pas une opinion mais un délit.

Par une équation funeste et jamais démentie, l'antisémitisme conduit au crime.

Cet enfant de la banlieue parisienne tué en janvier 2006 parce qu'identifié comme juif et donc désigné comme victime, tué parce que ses bourreaux



et leurs complices ont considéré que sa vie ne valait rien pour eux a offert, bien malgré lui, un visage à l'atroce rémanence des crimes antisémites.

Des arbres ont été plantés, à Épinay sur Seine, à Sainte Geneviève des Bois pour faire vivre, comme nous aimons le faire ici, la mémoire collective.

L'arbre de Sainte Geneviève a été scié en 2019, il en a été replanté un autre. L'arbre d'Épinay a été abattu le 14 août 2025.

Ainsi que l'a dit le président de la République en réaction à cet acte
« Abattre l'arbre rendant hommage à Ilan Halimi, c'est chercher à le tuer une deuxième fois. Il n'en sera rien : la nation n'oubliera pas cet enfant de France mort parce que Juif. Tous les moyens sont déployés pour punir cet acte de haine ».

Le 20 août 2025, Alain Jakubowicz, avocat et président d'honneur de la Licra a interpellé dans la presse tous les maires de France en leur demandant de planter un arbre pour Ilan Halimi. Je veux partager avec vous ses mots :

« Mesdames et Messieurs les maires de France,

Il y a quelques jours, à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), un olivier planté en mémoire d'Ilan Halimi a été tronçonné. C'est évidemment un acte antisémite signifiant que l'on n'aurait pas le droit, en France, d'honorer le souvenir d'un jeune homme promis à la vie qui fut enlevé, séquestré, torturé, assassiné par des barbares parce qu'il était juif. Non contents d'avoir fait disparaître « le juif », il faudrait aussi faire disparaître sa mémoire. Cet acte a été condamné de toutes parts, avec les mêmes mots, les mêmes formules, les mêmes indignations, les mêmes incantations qu'à l'accoutumée. La haine des juifs s'étant banalisée, les mots pour la faire reculer aussi. Il y a même tout lieu de croire que les auteurs de cette profanation recherchaient cette conflictualisation et cette publicité pour continuer cette basse œuvre de banalisation.

Dans un contexte que chacun connaît depuis le 7 octobre 2023, nous ne savons plus quoi faire face à l'exhibition permanente des outrances antisémites qui délivrent, chaque jour, toutes les autorisations pour haïr, injurier, agresser, violer des Français parce qu'ils sont juifs et au motif de la situation en Israël et à Gaza. Il faut pourtant agir, et pour cela revenir à ce que nous avons de plus intime, de plus cher, de plus irréductible : notre



amour pour la République et les trois mots de notre devise qui ornent les frontons de nos mairies.

Alors que la campagne des élections municipales s'annonce dans un pays plus que jamais fracturé et taraudé par des passions vénéneuses, ce sont les maires de France qui peuvent, dans chaque commune, répondre présents par un acte simple et symbolique pour enraciner dans nos 34 934 communes le combat contre le racisme et l'antisémitisme. Je demande à chaque maire de France de planter dans son village, dans sa commune, dans sa ville, un arbre en pour Ilan Halimi avec la mention suivante : « En mémoire d'Ilan Halimi (1982-2006), victime de l'antisémitisme ». Les profanateurs de la mémoire d'Ilan Halimi ont voulu abattre son arbre. Nous ferons, sur l'ensemble du territoire, pousser une forêt républicaine pour lui rendre hommage. ».

Oui, aujourd'hui, nous répondons à son appel et nous plantons cet olivier pour contribuer, ici, à cette forêt républicaine qu'il appelait de ses vœux.

L'olivier dont le rameau est symbole de paix, l'olivier qui protège par son ombre et nourrit par ses fruits et son huile, l'olivier qui est si présent dans notre culture sera ici l'hommage rendu à Ilan et comme un démenti opposé à ceux qui croient pouvoir éteindre la mémoire et atteindre notre détermination à faire que chacun de nos concitoyens soit respecté, accompagné, protégé quelles que soient ses origines, ses croyances, ses opinions.

Nous avons souhaité que cet arbre soit planté juste à côté du Monument végétal en hommage aux Justes parmi les nations. Cela est même apparu avec une forme d'évidence. Ilan a été victime de la même folie meurtrière que celle contre laquelle luttèrent les Justes.

Il nous faut nous souvenir, toujours, de ce qu'ils firent et nous rappeler, chaque jour, que leur combat n'est pas fini, que le combat ne finira jamais et que c'est à chacun de nous, ici et maintenant, demain encore, hélas très certainement, de le mener.

La plaque est commandée et sera posée prochainement.